

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24620036400148	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC CA LENS LIEVIN
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE LENS VILLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ANNEXE EAU POTABLE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	29
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	31

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 417 948,00	6 417 948,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 417 948,00	6 417 948,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 894 196,00	11 894 196,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 894 196,00	11 894 196,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 312 144,00	18 312 144,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 122 467,00	0,00	1 085 902,00	1 085 902,00	1 085 902,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	618 694,00	0,00	767 566,00	767 566,00	767 566,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 744 161,00	0,00	1 856 468,00	1 856 468,00	1 856 468,00
66	Charges financières	757 500,00	0,00	727 500,00	727 500,00	727 500,00
67	Charges exceptionnelles	630 242,00	0,00	616 492,00	616 492,00	616 492,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 131 903,00	0,00	3 200 460,00	3 200 460,00	3 200 460,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 184 973,00		1 567 488,00	1 567 488,00	1 567 488,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	450 000,00		1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 634 973,00		3 217 488,00	3 217 488,00	3 217 488,00
TOTAL		6 766 876,00	0,00	6 417 948,00	6 417 948,00	6 417 948,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 417 948,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 442 000,00	0,00	6 126 000,00	6 126 000,00	6 126 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	74 876,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	31 948,00	31 948,00	31 948,00
Total des recettes de gestion des services		6 516 876,00	0,00	6 157 948,00	6 157 948,00	6 157 948,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 516 876,00	0,00	6 157 948,00	6 157 948,00	6 157 948,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	250 000,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		250 000,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
TOTAL		6 766 876,00	0,00	6 417 948,00	6 417 948,00	6 417 948,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 417 948,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 957 488,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	78 000,00	0,00	585 000,00	585 000,00	585 000,00
21	Immobilisations corporelles	75 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 607 000,00	0,00	7 439 288,00	7 439 288,00	7 439 288,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 760 000,00	0,00	8 096 288,00	8 096 288,00	8 096 288,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 602 000,00	0,00	1 727 908,00	1 727 908,00	1 727 908,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 602 000,00	0,00	1 727 908,00	1 727 908,00	1 727 908,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 362 000,00	0,00	9 824 196,00	9 824 196,00	9 824 196,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	250 000,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	4 210 112,00		1 810 000,00	1 810 000,00	1 810 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 460 112,00		2 070 000,00	2 070 000,00	2 070 000,00
	TOTAL	12 822 112,00	0,00	11 894 196,00	11 894 196,00	11 894 196,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 894 196,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	724 471,00	0,00	200 862,00	200 862,00	200 862,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 252 556,00	0,00	6 665 846,00	6 665 846,00	6 665 846,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 977 027,00	0,00	6 866 708,00	6 866 708,00	6 866 708,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 977 027,00	0,00	6 866 708,00	6 866 708,00	6 866 708,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 184 973,00		1 567 488,00	1 567 488,00	1 567 488,00

CA LENS LIEVIN - ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	450 000,00		1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	4 210 112,00		1 810 000,00	1 810 000,00	1 810 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 845 085,00		5 027 488,00	5 027 488,00	5 027 488,00
TOTAL		12 822 112,00	0,00	11 894 196,00	11 894 196,00	11 894 196,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 894 196,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

2 957 488,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 085 902,00		1 085 902,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	767 566,00		767 566,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00		3 000,00
66	Charges financières	727 500,00	0,00	727 500,00
67	Charges exceptionnelles	616 492,00	0,00	616 492,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 567 488,00	1 567 488,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 200 460,00	3 217 488,00	6 417 948,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 417 948,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	260 000,00	260 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 727 908,00	0,00	1 727 908,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	585 000,00	60 000,00	645 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	72 000,00	1 000 000,00	1 072 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 439 288,00	750 000,00	8 189 288,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	9 824 196,00	2 070 000,00	11 894 196,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 894 196,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 126 000,00		6 126 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	31 948,00		31 948,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	260 000,00	260 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 157 948,00	260 000,00	6 417 948,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 417 948,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 862,00	0,00	200 862,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 665 846,00	0,00	6 665 846,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	600 000,00	600 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 650 000,00	1 650 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 567 488,00	1 567 488,00
Recettes d'investissement – Total		6 866 708,00	5 027 488,00	11 894 196,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 894 196,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 122 467,00	1 085 902,00	1 085 902,00
605	Achats d'eau	600 000,00	600 000,00	600 000,00
611	Sous-traitance générale	91 417,00	129 193,00	129 193,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	7 500,00	9 500,00	9 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	24 976,00	24 976,00
6168	Autres	3 537,00	3 537,00	3 537,00
617	Etudes et recherches	180 000,00	106 196,00	106 196,00
618	Divers	210,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	6 000,00	11 000,00	11 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	150,00
6228	Divers	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	150,00	150,00	0,00
6238	Divers	40 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	300,00	300,00
63512	Taxes foncières	171 103,00	180 000,00	180 000,00
6378	Autres taxes et redevances	50,00	50,00	50,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	618 694,00	767 566,00	767 566,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	618 694,00	767 566,00	767 566,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	3 000,00	3 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 744 161,00	1 856 468,00	1 856 468,00
66	Charges financières (b) (8)	757 500,00	727 500,00	727 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	750 000,00	720 000,00	720 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	7 500,00	7 500,00	7 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	630 242,00	616 492,00	616 492,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 250,00	1 250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	615 242,00	615 242,00	615 242,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 131 903,00	3 200 460,00	3 200 460,00
023	Virement à la section d'investissement	3 184 973,00	1 567 488,00	1 567 488,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	450 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	450 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 634 973,00	3 217 488,00	3 217 488,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 634 973,00	3 217 488,00	3 217 488,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 766 876,00	6 417 948,00	6 417 948,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 417 948,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	165 864,33
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	165 864,33
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 442 000,00	6 126 000,00	6 126 000,00
70118	Autres ventes d'eau	920 000,00	920 000,00	920 000,00
70128	Autres taxes et redevances	5 522 000,00	5 206 000,00	5 206 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	74 876,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	74 876,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	31 948,00	31 948,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	31 948,00	31 948,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 516 876,00	6 157 948,00	6 157 948,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 516 876,00	6 157 948,00	6 157 948,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	250 000,00	260 000,00	260 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	250 000,00	260 000,00	260 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		250 000,00	260 000,00	260 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 766 876,00	6 417 948,00	6 417 948,00

+		0,00
RESTES A REALISER N-1 (10)		
+		0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
=		6 417 948,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	78 000,00	585 000,00	585 000,00
2031	Frais d'études	68 000,00	575 000,00	575 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	75 000,00	72 000,00	72 000,00
2111	Terrains nus	63 000,00	60 000,00	60 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21561	Service de distribution d'eau	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 607 000,00	7 439 288,00	7 439 288,00
2313	Constructions	75 000,00	75 000,00	75 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 532 000,00	7 033 563,00	7 033 563,00
238	Avances commandés immo. incorp.	0,00	330 725,00	330 725,00
Total des dépenses d'équipement		6 760 000,00	8 096 288,00	8 096 288,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 602 000,00	1 727 908,00	1 727 908,00
1641	Emprunts en euros	1 602 000,00	1 667 908,00	1 667 908,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	60 000,00	60 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 602 000,00	1 727 908,00	1 727 908,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 362 000,00	9 824 196,00	9 824 196,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	250 000,00	260 000,00	260 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	250 000,00	260 000,00	260 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	170 000,00	40 000,00	40 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	80 000,00	220 000,00	220 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	4 210 112,00	1 810 000,00	1 810 000,00
1313	Subv. équipt Départements	112,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	100 000,00	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	3 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2313	Constructions	1 000 000,00	700 000,00	700 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 460 112,00	2 070 000,00	2 070 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 822 112,00	11 894 196,00	11 894 196,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 894 196,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	724 471,00	200 862,00	200 862,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	724 471,00	200 862,00	200 862,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 252 556,00	6 665 846,00	6 665 846,00
1641	Emprunts en euros	4 207 030,00	6 665 846,00	6 665 846,00
1678	Autres dettes condit° particulières	45 526,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 977 027,00	6 866 708,00	6 866 708,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 977 027,00	6 866 708,00	6 866 708,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 184 973,00	1 567 488,00	1 567 488,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	450 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
28031	Frais d'études	0,00	1 185 000,00	1 185 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	5 000,00	10 000,00	10 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	440 000,00	450 000,00	450 000,00
28188	Autres	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 634 973,00	3 217 488,00	3 217 488,00
041	Opérations patrimoniales (8)	4 210 112,00	1 810 000,00	1 810 000,00
2031	Frais d'études	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00
2033	Frais d'insertion	40 000,00	100 000,00	100 000,00
2111	Terrains nus	1 112,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	2 619 000,00	800 000,00	800 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 845 085,00	5 027 488,00	5 027 488,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 822 112,00	11 894 196,00	11 894 196,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				11 894 196,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					38 107 000,07									
1641 Emprunts en euros (total)					36 773 666,71									
046-EP MON533438EUR	BANQUE POSTALE	06/12/2011	15/12/2011	01/01/2013	4 700 000,00	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
082-EP 99139931340	CREDIT AGRICOLE	29/12/2004	30/12/2004	30/03/2005	2 700 000,00	F	Taux fixe à 4,04 %	4,040	4,162	EUR	T	P	O	A-1
083-EP MON237419EUR	SFIL CAFFIL	28/12/2005	30/12/2005	01/04/2006	3 500 000,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,957	EUR	T	P	O	A-1
084-EP MON255317EUR	SFIL CAFFIL	28/12/2007	31/12/2007	01/04/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,78 %	4,780	4,939	EUR	T	P	O	A-1
085-EP 45188389592L	CREDIT FONCIER DE FRANCE	22/12/2008	30/12/2008	30/03/2009	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,749	EUR	T	C	O	A-1
086-EP 0248	SOCIETE GENERALE	28/12/2009	30/12/2009	30/03/2010	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4,04 %	4,040	4,162	EUR	T	P	O	A-1
088-EP 0627	SOCIETE GENERALE	17/02/2011	18/02/2011	18/05/2011	2 800 000,00	F	Taux fixe à 4,42 %	4,420	4,578	EUR	T	C	O	A-1
091-EP 8263428	CAISSE D'EPARGNE	22/11/2012	25/12/2012	25/01/2013	1 860 000,00	F	Taux fixe à 5,32 %	5,320	5,452	EUR	M	P	O	A-1
092-EP 00002743592Z	CREDIT FONCIER DE FRANCE	26/12/2013	31/12/2013	31/03/2014	2 100 000,00	F	Taux fixe à 4,34 %	4,340	4,476	EUR	T	C	O	A-1
289-EP MON507940EUR	SFIL CAFFIL	04/12/2015	31/12/2015	01/04/2016	1 613 666,71	F	Taux fixe à 1,51 %	1,510	1,519	EUR	T	P	O	A-1
292-EP MIN512218EUR	SFIL CAFFIL	20/12/2017	20/12/2017	01/04/2018	2 500 000,00	F	Taux fixe à 1,73 %	1,730	1,741	EUR	T	P	O	A-1
297-EP MIN535347EUR	SFIL CAFFIL	18/11/2019	30/09/2020	01/10/2021	8 000 000,00	F	Taux fixe à 0,92 %	0,920	0,920	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 333 333,36									
078-EP MIR217406EUR	BANQUE POSTALE	26/12/2003	28/12/2012	01/04/2013	1 333 333,36	V	(Euribor 3M + 0.12)-Floor -0.12 sur Euribor 3M	0,306	0,311	EUR	T	C	O	A-1

CA LENS LIEVIN - ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					278 163,32									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					278 163,32									
20237-EP	Agence de l'Eau Artois Picardie	17/12/2020	31/12/2021	15/09/2023	50 539,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
23346-EP	Agence de l'Eau Artois Picardie	18/12/2020	31/12/2021	29/06/2023	161 168,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
23348-EP	Agence de l'Eau Artois Picardie	18/12/2020	31/12/2021	29/06/2023	66 456,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					38 385 163,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		23 593 492,75					1 659 725,36	712 804,62	0,00	129 255,24
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		23 155 992,58					1 576 392,04	696 473,67	0,00	126 231,13
046-EP MON533438EUR	N	0,00	A-1	1 570 738,53	3,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	367 095,51	70 840,31	0,00	54 133,51
082-EP 99139931340	N	0,00	A-1	916 687,75	6,00	F	Taux fixe à 4.04 %	4,162	137 568,14	35 550,50	0,00	87,43
083-EP MON237419EUR	N	0,00	A-1	2 567 871,56	22,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,957	74 091,84	99 072,16	0,00	24 044,19
084-EP MON255317EUR	N	0,00	A-1	1 608 605,82	24,00	F	Taux fixe à 4.78 %	4,939	36 150,61	77 520,58	0,00	18 999,62
085-EP 45188389592L	N	0,00	A-1	750 000,00	15,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,749	50 000,00	34 198,12	0,00	89,44
086-EP 0248	N	0,00	A-1	1 979 048,43	11,00	F	Taux fixe à 4.04 %	4,162	145 352,69	79 066,31	0,00	205,78
088-EP 0627	N	0,00	A-1	1 372 000,00	12,13	F	Taux fixe à 4.42 %	4,578	112 000,00	59 349,78	0,00	2 011,10
091-EP 8263428	N	0,00	A-1	1 080 025,68	8,98	F	Taux fixe à 5.32 %	5,452	96 140,58	55 135,62	0,00	726,98
092-EP 00002743592Z	N	0,00	A-1	1 417 500,00	20,00	F	Taux fixe à 4.34 %	4,476	87 500,00	76 331,86	0,00	0,00
289-EP MON507940EUR	N	0,00	A-1	581 698,78	3,75	F	Taux fixe à 1.51 %	1,519	142 153,74	7 981,23	0,00	1 640,84
292-EP MIN512218EUR	N	0,00	A-1	2 016 583,53	19,00	F	Taux fixe à 1.73 %	1,741	89 080,66	34 311,06	0,00	8 243,82
297-EP MIN535347EUR	N	0,00	A-1	7 295 232,50	26,75	F	Taux fixe à 0.92 %	0,920	239 258,27	67 116,14	0,00	16 048,42
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		437 500,17					83 333,32	16 330,95	0,00	3 024,11

CA LENS LIEVIN - ANNEXE EAU POTABLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
078-EP MIR217406EUR	N	0,00	A-1	437 500,17	5,00	V	(Euribor 3M + 0.12)-Floor -0.12 sur Euribor 3M	4,134	83 333,32	16 330,95	0,00	3 024,11
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		264 255,16					13 908,16	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		264 255,16					13 908,16	0,00	0,00	0,00
20237-EP	N	0,00	A-1	48 012,36	18,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 526,96	0,00	0,00	0,00
23346-EP	N	0,00	A-1	153 109,60	18,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 058,40	0,00	0,00	0,00
23348-EP	N	0,00	A-1	63 133,20	18,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 322,80	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		23 857 747,91					1 673 633,52	712 804,62	0,00	129 255,24

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	23 857 747,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	16/06/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux assainissement	60	16/06/2021
L	Stations d'épurations-usines intercommunales	60	16/06/2021
L	Stations d'épurations-lagunes de traitement en zone rurale	30	16/06/2021
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable	40	16/06/2021
L	Canalisations d'adduction d'eau	40	16/06/2021
L	Ouvrages de génie civil : réservoirs ...	40	16/06/2021
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation) :	10	16/06/2021
L	- pompes et appareils électromécaniques	10	16/06/2021
L	- Installations de chauffage (chaudières incluses)	10	16/06/2021
L	- Installations de ventilation	10	16/06/2021
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc...)	5	16/06/2021
L	Bâtiments durables	60	16/06/2021
L	Bâtiments légers, abris	15	16/06/2021
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électrique et téléphoniques	15	16/06/2021
L	Mobiliers de bureau	10	16/06/2021
L	Appareils de laboratoire, matériels de bureau (sauf informatique), outillages	5	16/06/2021
L	Matériels informatiques	5	16/06/2021
L	Engins de travaux publics, véhicules	5	16/06/2021
L	Frais d'études non suivis de l'acquisition ou de la réalisation d'un bien immobilisé	5	16/06/2021
L	Frais d'insertion non suivis de l'acquisition ou de la réalisation d'un bien immobilisé	5	16/06/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		1 424,36	1 424,36	0,00	1 424,36
Dépréciation de créances clients	0,00		1 424,36	1 424,36	0,00	1 424,36
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 424,36	1 424,36	0,00	1 424,36

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 987 908,00	1 987 908,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 217 488,00	3 217 488,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 229 580,00	1 229 580,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 987 908,00	I 1 987 908,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 727 908,00	1 727 908,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 667 908,00	1 667 908,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	60 000,00	60 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		260 000,00	260 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	260 000,00	260 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 217 488,00	III 3 217 488,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 217 488,00	3 217 488,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 185 000,00	1 185 000,00
28033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	10 000,00	10 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	450 000,00	450 000,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 567 488,00	1 567 488,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D MRESERVHT 2015/1 RESERVOIRS INTERCONNEXION 2015	14 143 771,18	0,00	14 143 771,18	14 043 771,18	100 000,00	0,00
R MTVXERBMHT 2020/2 SUBVENTIONS EAU POTABLE ERBM 2020	167 825,66	20 752,00	188 577,66	0,00	150 862,00	37 716,00
R MTVXERBMHT 2022/2 SUBVENTIONS EAU POTABLE ERBM 2022	20 752,34	0,00	20 752,34	20 752,34	0,00	0,00
D MTVXBHNSHT 2016/2 TRAVAUX DEVOIEMENT EAU BHNS	1 854 857,50	0,00	1 854 857,50	1 702 132,50	152 725,00	0,00
D MTVXERBMHT 2022/1 TRAVAUX EAU ERBM 2022	9 345 000,00	99 877,00	9 444 877,00	95 876,67	1 522 000,00	7 827 000,00
D MTVXERBMHT 2020/1 TRAVAUX EAU POTABLE ERBM 2020	873 410,48	-132 768,00	740 642,48	290 642,86	450 000,00	0,00
D MTVX-NPRUE 2022/1 TRAVAUX EAU POTABLE NPNRU	1 870 000,00	81 078,00	1 951 078,00	26 077,90	505 000,00	1 420 000,00
D MTVX-ZA-EP 2021/1 TRAVAUX EAU POTABLE ZA 2021	420 358,75	472 871,00	893 229,75	333 229,78	460 000,00	100 000,00
D MTVX-ZA-EP 2023/1 TRAVAUX EAU POTABLE ZA 2023	431 823,83	0,00	431 823,83	192 260,83	239 563,00	0,00
D MGOP-EAUHT 2018/1 TRAVAUX NEUFS 2018	1 695 907,45	-84 709,00	1 611 198,45	1 486 198,52	125 000,00	0,00
D MGOP-EAUHT 2019/1 TRAVAUX NEUFS 2019	1 697 804,23	-1 853,00	1 695 951,23	1 022 118,73	82 000,00	591 833,00
D MGOP-EAUHT 2020/1 TRAVAUX NEUFS 2020	1 084 477,57	191 316,00	1 275 793,57	820 793,11	455 000,00	0,00
D MGOP-EAUHT 2022/1 TRAVAUX NEUFS EAU POTABLE 2022	2 557 735,21	-51 997,00	2 505 738,21	1 240 738,70	965 000,00	300 000,00
D MGOP-EAUHT 2023/1 TRAVAUX NEUFS EAU POTABLE 2023	1 475 000,00	-174 009,00	1 300 991,00	120 990,73	1 180 000,00	0,00
D MGOP-EAUHT 2024/1 TRAVAUX NEUFS EAU POTABLE 2024	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	400 000,00	1 200 000,00
D MGOP-SDEAU 2023/1 TRAVAUX SD EAU 2023	12 409 300,00	-1 654 200,00	10 755 100,00	0,00	40 000,00	10 715 100,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
TOTAL DEPENSES Z TOTAL APCP DEPENSES	49 859 446,20	345 606,00	50 205 052,20	21 374 831,51	6 676 288,00	22 153 933,00
TOTAL RECETTES Z TOTAL APCP RECETTES	188 578,00	20 752,00	209 330,00	20 752,34	150 862,00	37 716,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D ETUDES-EP 2024/1 ETUDES FAISABILITE EAU POTABLE 2024	0,00	274 879,00	274 879,00	0,00	106 196,00	168 683,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 91

Nombre de membres présents : 70

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 81

Contre : 2

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par (1) Le Président,

A Lens le 28/03/2024

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Lens, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	91
Nombre de membres présents	70
Nombre de suffrages exprimés	83

VOTES :

Pour	81
Contre	2
Abstentions	0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par Le Président (1),

A Lens, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (2), réunie en session ordinaire

A Lens, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en Préfecture, le [voir date du cachet en haut à droite] et de la publication le [voir date du cachet en haut à droite]

A Lens, le *5 avril 2024*

Cachet et signature du Président



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 28 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit mars à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 7 mars et 22 mars 2024 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **70 délégués étaient présents et 13 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 70

Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Cécile BOURDON, Madame Anouk BRETON, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOUART, Madame Caroline LOUBAT, Madame Brigitte MARTIN, Monsieur Geoffrey MATHON, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Madame Brigitte PETIT, Madame Ludivine PLOUVIER, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian PRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Madame Estelle SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Vincent TENELIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Philippe VANTORRE, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 13

Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH à Madame Laure MEPHU NGUIFO, Madame Katy CLEMENT à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Laurent DUPORGE à Madame Samia SADOUNE, Madame Sabine FINEZ à Monsieur Alain ROGER, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Abdeljalil IDYOUSSEF à Madame Brigitte PETIT, Monsieur Georges KOPROWSKI à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Daniel KRUSZKA à Madame Françoise TOULOUSE, Madame Agnès LEVANT à Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain LHERBIER à Monsieur Alain BAVAY, Madame Virginie MARTEL à Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE

Absent(s) excusé(s) : 8

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Arnaud DESMARETZ, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Maurice VISEUX, Monsieur Julien VOULIOT



C280324_D86

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Eau Potable - Vote du Budget Primitif 2024

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriale

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2024 ;

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2024 annexé à la présente délibération,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Primitif 2024, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le Budget Primitif du budget annexe « Eau Potable », qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **6 417 948,00 €**

Section d'investissement : **11 894 196,00 €**

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 15/03/2024

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

81 « pour »

2 « contre »

(Monsieur Bruno CLAVET et Monsieur Louis MOMPEU)

Décide :

- **d'approuver** le Budget Primitif 2024 du budget annexe « Eau Potable », tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 18 312 144 Euros,
- **de voter** les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,
- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2024 et la création des Autorisations de Programme 2024 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le Département et de sa publication ou de son affichage. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.